

Réunion du jeudi 17 mars 2011

Ordre du jour :

Urbanisme

- Frais scolaire Saint-Jeure d'Ay
- subvention exceptionnelle Espoir Musique
- Bâtiment de Deyras financement : demande de subvention Etat - Région et emprunt
- Travaux en cours (PVR Grenouillat, terrasse camping, place des Anciens combattants, arrêt bus les Clôts.....)
- Compte Administratif 2010 - commune
- Compte Administratif 2010 - Assainissement
- Présentation des registres reliés par la SAGA

COMPTE RENDU

Absents :, Laurent SAPET(pouvoir à Fabrice COMTE) Bernadette BLACHON (pouvoir à Nadège FRACHISSE)

A la demande de Maurice AUDRAS, une minute de silence est observée pour le peuple Japonais suite aux sinistres qu'il subit

Intervention de Jean-Paul MORFIN et de Sébastien BILLION qui présentent leur mécontentement suite à la réalisation d'une tranchée d'eaux pluviales sur la limite de leur terrain respectif. Monsieur le Maire et l'adjoint aux travaux rappellent les choix fait lors de la décision de travaux et la conduite du chantier. Après discussion, un compromis est trouvé : la Commune fournira deux longueurs de tuyaux lorsque MM Morfin et Billion auront signé l'engagement de poser le matériel et de recevoir les écoulements d'eaux pluviales dans leur terrain.

Urbanisme :

Demande de permis de construire de Jean DODET à la Collange pour le changement de destination d'un bâtiment agricole

Demande de permis de construire de Jacques CHEVAL à Maison Blanche pour la création d'une véranda sur terrasse

Demande de permis de construire modificatif de Auguste MONTEIRO, extension d'une maison d'habitation

Demande préalable de Daniel FORITE (les Clôts) 2 dossiers : division d'un terrain en 4 lots

Demande préalable de Franck MONICHON (Deyras) : Pose de panneaux photovoltaïques

Demande préalable de Cyril MORET (Royol) Pose de deux velux

Certificat d'Urbanisme de Daniel FORITE (les Clôts): droit de l'Urbanisme

Certificat d'Urbanisme de Remy SAPET(les Vignes) : Aménagement d'un bâtiment existant

Frais scolaire Saint-Jeure d'Ay :

La commune de Saint-Jeure-d'Ay a présenté une convention de participation aux frais scolaires d'un montant de 920 Euros, le montant est très supérieur à la moyenne départementale et de plus l'enfant est scolarisé en classe maternelle et l'obligation de participation ne concerne que les enfants en obligation scolaire. Monsieur le Maire propose de verser à la commune de St Jeure d'Ay le montant du coût de scolarisation d'un enfant à l'école de St Victor (500 Euros). Vote à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle Espoir Musique :

Le 5 juin 2011 aura lieu l'animation « fanfares en délire » organisé cette année par l'Espoir Musique. Une subvention exceptionnelle est demandée par cette association. Le conseil municipal accepte le principe, le vote du montant aura lieu lors du vote du budget primitif.

Le 3 et 4 juin le trial club de la burlle de Colombier le Vieux organise une course qui empruntera des chemins de notre commune avec des zones aménagées (2 ou 3)

Bâtiment de Deyras financement : demande de subvention Etat - Région et emprunt :

Le Département de l'Ardèche participera au financement dans le cadre du programme « Cap Territoires » montant :45 000 Euros ;

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a déposé des demandes d'aides auprès de l'Etat et de la Région Rhône Alpes et d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention d'un prêt bonifié. L'avant projet définitif est présenté, le dépôt de permis de construire sera déposé et présenté lors de la prochaine réunion

Travaux en cours (PVR Grenouillat, terrasse camping, place des Anciens combattants, arrêt bus les Clôts.....)

PVR de Grenouillat les travaux de terrassement sont terminés, reste le goudron et réseau électrique les bordures de trottoirs. La tranchée d'eaux pluviales est terminée jusqu'à la départementale. Suite aux dépôts des déblais sur la place du boulodrome, cette dernière sera nivelée dans les semaines à venir

Terrasse du camping ; les travaux réalisés par les employés communaux sont terminés, murets, bordures de trottoirs, bac à fleurs. Il reste à poser la barrière.

Place des Anciens combattants : les travaux de décaissement sont terminés. Le goudronnage aura lieu dès que la météo le permettra

Arrêt bus les Clôts : L'entreprise EVTP avait prévu un démarrage des travaux début mars. Les autorisations administratives n'étant pas parvenu à temps, le début des travaux a été retardé.

Virage de Roizet : Un virage n'est plus assez large pour permettre aux poids lourds de le prendre sans risque. Un talus et un enrochement seront réalisés cette semaine pour élargir cette portion de route. L'accès à Colombier le Vieux par Deyras sera interdit de 8 h à 17 h du 21 au 25 mars.

Compte Administratif 2010 – commune : vote à l'unanimité

Compte Administratif 2010 – Assainissement : vote à l'unanimité

Présentation des registres reliés par la SAGA :

La Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA) a photocopié les actes d'Etat civil et les paroissiaux de la période de 1792 à 1802. Seule la reliure a été financé par la commune : 100 Euros par volume soit 400 Euros

Divers :

Gérance du snack :

Quatre candidats se sont présentés. Suite à la visite des locaux, un n'a pas souhaité maintenir sa candidature. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a procédé à la signature du contrat dès que les candidats auront accepté définitivement de prendre en charge la gérance 2011.

Concession cimetière :

Des résidents secondaires ou des familles qui ont des attaches sur la commune souhaitent acquérir des concessions dans les cimetières de St Victor. La sépulture dans un cimetière est due aux personnes décédées sur la commune, aux personnes domiciliées sur son territoire et aux personnes qui ont droit à une sépulture de famille. Monsieur le Maire propose de s'en tenir aux obligations prévues par les textes. Le conseil municipal accepte la proposition par 3 abstentions, 1 contre et 10 voix pour.

Goudronnage du snack :

Suite aux travaux d'aménagement de la terrasse du camping la voirie d'accès a été fortement dégradée. L'estimation des travaux s'élève à 18000 euros. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire réaliser ce chantier.

Gîtes communaux de Chantelermuze : Les services des gîtes de France Ardèche ont visité les lieux : Le contrôleur a apprécié les travaux réalisés dans les salles de bain et la qualité du ménage. Quelques aménagements sont à prévoir (décor dans les nouveaux gîtes, doubles rideaux) et prévoir la réfection des cuisines des gîtes 001 à 008. Le classement en deux épis a été maintenu

Manifeste de la maison d'arrêt de Privas : le manifeste de l'Intersyndicale est porté à la connaissance du conseil municipal, les personnes qui le souhaitent peuvent venir le signer en mairie avant fin mars

La formation aux premiers secours par les CCAS du canton est à remettre à l'ordre du jour

Prochaine réunion du conseil municipal : 15 avril 2011

Commissions :

finances 8 avril 20 h 30,

cadre de vie ,

bulletin feuille de chêne 22 mars 20 h 30,

Réforme des collectivités locales 1 avril. La réunion publique aura lieu le mercredi 13 avril ou le vendredi 29 avril à 20h 30

Encombrants : 19 mars : Jean-claude ; 2 avril Myriam ; 16 avril jean